



AQUAFAST MAT

Revêtement souple d'imperméabilité d'aspect mat

FINITION DES SYSTEMES AQUAFAST I1 À I4
RENOVATION DE SYSTEMES COMPOSITES D'ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE
RÉSISTANCE UNIFORME A L'ELONGATION QUELLE QUE SOIT LA TEMPERATURE
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » de façades, d'aspect lisse et mat.

▪ **Conditionnement** : Fût de 15 L.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et teintes du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Réfection de façades. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur.

▪ **Destination** : Ravalement de façades.

APPLICATION

Sur supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.

▪ Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.

▪ Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

AQUAFAST MAT s'emploie aussi en qualité de revêtement épais (A2), pour la rénovation des ETICS fissurés localement (cf. système K3 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau JEF COTHERM E/R).

Recommandations pratiques :

Attention, AQUAFAST MAT s'applique soit sur AQUAFAST FIXATEUR O GRANITÉ, O ou S, soit sur lui-même, dilué pour impression, soit sur AQUAFAST BASE.

D'autres impressions spécifiques sont possibles en cas de fonds particuliers (nous consulter).

L'application directe au rouleau mousse nid d'abeilles sans application préalable au rouleau « laine » (ou équivalent synthétique) est une solution efficace car elle permet :

a) un meilleur aspect pommelé,

b) une meilleure maîtrise de la consommation,

c) un temps de travail plus court évitant ainsi un risque de reprise.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Les revêtements d'imperméabilité ne peuvent recouvrir les sous-basements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

Se référer au Cahier des Charges d'emploi du produit pour systèmes d'imperméabilité AQUAFAST.

Proscrire l'usage des teintes dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35%.

Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité, la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée qu'à condition que « l'étude préalable » y conclue favorablement. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Sur fonds non peints : appliquer préalablement l'impression AQUAFAST FIXATEUR O GRANITÉ, O ou S (cf. fiches descriptives).

Anciens fonds organiques conservés : appliquer directement le produit dilué à raison de 5 % d'eau.

Fonds farinant et/ou poreux et/ou friables : consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S 80 dilué (cf. fiches descriptives).

Mode d'application : se reporter au tableau des consommations ci-après.

Matériel :

▪ Brosse.

▪ Rouleau polyamide texturé :

- Pour une consommation de 200 g/m² : 12 mm ou 15 mm,

- Pour une consommation de 300 à 400 g/m² : 18 mm ou 20 mm ou 20 à 25 mm méché (uniquement sur surface fortement structurée).

▪ Rouleau mousse nid d'abeilles pour une consommation de 400 g/m².

▪ Pistolet sans air : buses Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtre de 50 « mesh » / maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

AQUAFAS^T MAT

Revêtement souple d'imperméabilité d'aspect mat

APPLICATION

Dilution :

- Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 %. En couche de finition : 0 %. Pistolet sans air : 10 à 15%.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 4 h.
 - Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.
- Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

Consommation selon les systèmes:

- Cette consommation dépend de la nature des supports.

	I1 E4V2W3A2 - DTU 42.1	I2 E4V2W3A3 - DTU 42.1	I3 E5V2W3A4 - DTU 42.1	I4 E5V2W3A5 - DTU 42.1
Impression		N°1 = AQUAFAS ^T FIXATEUR S : 200 g/m ² (140 ml/m ²) N°2 = AQUAFAS ^T FIXATEUR O / O GRANITE : 200 g/m ² (130 ml/m ²) N°3 = AQUAFAS ^T MAT DILUE 5 % : 200 g/m ² (160 ml/m ²)		
Intermédiaire		AQUAFAS ^T MAT 300 g/m ² (235 ml/m ²)	AQUAFAS ^T BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²) ou AQUAFAS ^T MAT 400 g/m ² (310 ml/m ²)	AQUAFAS ^T BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²) +AQUAFAS ^T ARMATURE +AQUAFAS ^T BASE400 g/m ² (320 ml/m ²)
Finition	AQUAFAS ^T MAT 300 g/m ² (235 ml/m ²)	AQUAFAS ^T MAT 300 g/m ² (310 ml/m ²)	AQUAFAS ^T MAT 400 g/m ² (310 ml/m ²)	AQUAFAS ^T MAT 400 g/m ² (310 ml/m ²)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

• Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

• Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection de surface (insensibilité à l'eau).
- Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
- Protège le sujet de la pollution atmosphérique.
- Bonne tenue du feu aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₄₋₅ S₃ V₂ W₃ A₂₋₅ C₁ (classement français I1 à I4).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b₂.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- Mat. Aspect légèrement poché.
- Classe G3 avec BS à 85° ≤ 10.

Masse volumique :

1,28 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 65,9 ± 2,0%.
- En volume calculé : 56,3 ± 2,0%.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Diluant :

Eau.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE ci-dessous : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit et du revêtement à exécuter (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées du revêtement auquel il est incorporé sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : AQUAFAS^T MAT.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

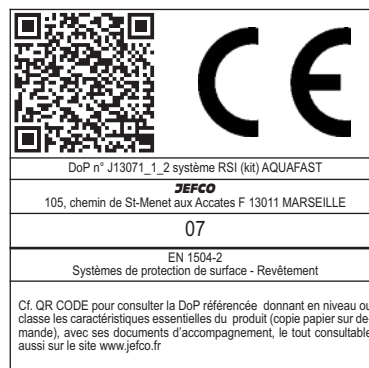
COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l (2010), ce produit contient max 39 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.